

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

**Séance du 28 juin 2010**

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 125 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Olivier AGULLO - Francis ALLOUCH - Christian AMIRATY - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Gérard BISMUTH - Olivier BLANC - Roland BLUM - Patrick BORE - Joëlle BOULAY - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - René CANEZI - Laure-Agnès CARADEC - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Nicole DESMATS - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - André ESSAYAN - Mireille FOURNERON - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Didier GARNIER - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Laurence JOUANDON - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Christophe LOPEZ - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Jean-Paul MARIA-FABRI - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Martine MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Roger MERONI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Renaud MUSELIER - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Frédéric OUNANIAN - Gilles PAGLIUCA - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gérard PEPE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Philippe SAN MARCO - Gérard SBAGIA - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Daniel SIMONPIERI - Paul SORGE - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - André VARESE - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA - Karim ZERIBI.

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Michel AMBROSINO représenté par Christian MAYADOUX - Sylvie ANDRIEUX représentée par Benoît PAYAN - Jean-luc BENNAHMIAI représenté par Christophe MADROLLE - Alexandre BIZAILLON représenté par Christophe LOPEZ - Jean-Louis BONAN représenté par Jean-Marc BENZI - Sylvia BONIFAY représentée par Pascal GILLET - Miloud BOUALEM représenté par André VARESE - Vincent BURRONI représenté par Christian AMIRATY - Xavier CACHARD représenté par Albert LAPEYRE - Marie-Thérèse CARDONA représentée par Jean-Paul MARIA-FABRI - Jean-François DENIS représenté par Guy PONTOUS - Eric DI MECO représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Eric DIARD représenté par Robert HABRANT - Jean-Pierre FOUQUET représenté par Olivier AGULLO - Martine GOELZER représentée par Laurent LAVIE - Albert GUIGUI représenté par Sabine BERNASCONI - Michel ILLAC représenté par Frédéric OUNANIAN - Mourad KAHOUl représenté par Gérard SBAGIA - Michel LO IACONO représenté par Patricia COLIN - Antoine LORENZI représenté par Marie-Thérèse MINASSIAN - Myriam MALLIA représentée par Michelle GUEYDAN - Bernard MOREL représenté par Francis ALLOUCH - Jean-Louis MOULINS représenté par Tahar RAHMANI - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Marie-Madeleine PANCHETTI représentée par Jacqueline DURANDO - Marc POGGIALE représenté par Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Jean-Pierre REPIQUET représenté par Lucien MERLENGHI - Antoine ROUZAUD représenté par Pierre SEMERIVA - Maxime TOMMASINI représenté par Gilles PAGLIUCA - Martine VASSAL représentée par Jérôme ORGEAS - Jocelyn ZEITOUN représenté par René MALLEVILLE.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

**VOI 003-2120/10/CC**

**■ Plan Quinquennal d'Investissement - Engagement communautaire pour le Centre-Ville - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme relative à la maîtrise d'oeuvre et aux missions d'assistance pour la semi-piétonisation du Centre-Ville et du Vieux-Port à Marseille.**

**DIFRA 10/4754/CC**

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Par délibération n° VOI 020-1536/09/CC du 2 octobre 2009, le Conseil de Communauté a approuvé le lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre pour la semi piétonisation du Vieux-Port à Marseille.

Le Conseil Municipal de Marseille a également approuvé cette procédure par délibération n° 09/0989/FEAM du 5 octobre 2009.

Les procédures de concours ont donc été lancées ; le jury de maîtrise d'œuvre lors de sa séance du 30 mars 2010, a sélectionné les quatre équipes qui devront élaborer des propositions d'aménagement sur la base du programme de l'opération.

Le jury de concours sélectionnera ensuite un lauréat. Après négociation de son contrat de maîtrise d'œuvre, l'équipe sélectionnée engagera alors les différentes études techniques.

Le montant des études (de maîtrise d'œuvre et d'assistance) nécessaires pour réaliser l'opération est estimé à 10 000 000 euros TTC.

La création de l'autorisation de programme a été approuvée au Conseil du 25 mars 2010 dans la délibération cadre VOI/001/1886/10/CC des opérations d'investissement prévues au budget primitif 2010.

Il convient dès lors, d'affecter l'autorisation de programme correspondante.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

**Le Conseil de Communauté,**

**Signé le 28 Juin 2010**  
**Eugène CASELLI**

**Reçu au Contrôle de légalité le 1 Juillet 2010**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération n° VOI 020-1536/09/CC du Conseil de Communauté du 2 octobre 2009 ;
- La délibération VOI/001/1886/10/CC du Conseil de Communauté du 25 mars 2010 ;
- La délibération n° 09/0989/FEAM du 5 octobre 2009 du Conseil Municipal de la Ville de Marseille.

**Sur le rapport du Président,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,  
Considérant**

- Qu'il convient de financer les études relatives à la maîtrise d'œuvre et aux missions d'assistance pour la semi-piétonisation du centre ville et du Vieux-Port à Marseille.

**Après en avoir délibéré :**

**Décide**

**Article 1 :**

Est approuvée l'affectation d'une autorisation de programme relative aux études de maîtrise d'œuvre et aux missions d'assistance pour la semi-piétonisation du centre ville et du Vieux-Port à Marseille pour un montant de 10 000 000 euros.

**Article 2 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits aux budgets 2010 et suivants de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole – Opération n° : 2010/00018 – Nature 2031 – Fonction 820 – sous politique C 311

L'échéancier des crédits de paiement s'établit comme suit :

2010 : 300 000 euros

2011 : 2 400 000 euros

Exercices suivants : 7 300 000 euros

**Article 3 :**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ou son représentant est autorisé à solliciter les participations financières auprès de l'Europe, l'Etat, le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, le Conseil Régional PACA, l'ADEME, les communes membres de Marseille Provence Métropole, ainsi que tout autre organisme susceptible d'apporter sa contribution, et à signer tout document y afférent.

Pour Visa,  
Le Vice-Président Délégué  
A la Piétonisation et qualité des espaces  
publics

Jean-Louis TIXIER

Pour Présentation,  
Le Président Délégué de la Commission  
Voirie et signalisation

Christophe MASSE

Certifié Conforme,  
Le Président de la Communauté Urbaine  
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI